

111

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique.

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1877.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

V. 33-34
1877-78



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1877

NOTICE

SUR UN

DÉPOT DE MONNAIES DU XV^e SIÈCLE

découvert à Horion-Hozémont, près de Liège.

PLANCHE II.

§ 1^{er}. — LIEU DE LA TROUVAILLE ET SON ORIGINE PROBABLE.

Le château de Horion, commune de Horion-Hozémont, est situé à environ trois lieues de Liège, sur le bord au versant sud du plateau de la Hesbaye qui regarde la Meuse en amont.

C'était autrefois un château fort du XIII^e siècle, formé de quatre tours rondes réunies par de vastes bâtiments, entouré de larges et profonds fossés, toujours pleins d'eau, alimentés qu'ils sont par des sources du ruisseau de Hozémont.

L'ancien pont donnant accès au château est construit au milieu de la façade nord. Il était couvert naguères par les vieux bâtiments de la cour des gardes, plus tard transformés en ferme.

De ce château du moyen âge il ne reste que trois tours et les deux corps de logis qui les réunissent, une

tour et deux corps de logis ayant été rasés jadis à la hauteur de la cour intérieure.

Le propriétaire actuel de ce domaine, M. le chevalier Henri de Grady, a fait restaurer avec goût et entente archéologique, les parties conservées du château qui fut construit par l'ancienne famille liégeoise des comtes de Horion, ainsi qu'une intéressante petite chapelle qui en est une dépendance.

C'est en faisant des terrassements à proximité de l'un des viviers du parc, que fut faite la trouvaille dont nous allons donner la description, M. le chevalier de Grady ayant bien voulu nous la confier dans ce but.

Toutes les pièces qui nous ont été communiquées, au nombre de deux cent nonante-deux, dont trois en or ⁽¹⁾, cent vingt en argent ou billon et le reste en cuivre, sont du xv^e siècle, à l'exception du gros de Wenceslas II. Les plus récentes appartiennent au règne de Marie de Bourgogne, ce qui fait supposer que le dépôt a dû être confié à la terre entre 1480 et 1482.

Précisons davantage si c'est possible.

Les pièces les plus nombreuses appartiennent à l'évêque de Liège, Louis de Bourbon (soixante-huit en argent ou billon), viennent ensuite les pièces pour le Brabant (dix idem) et pour la Flandre (six idem), ce qui nous porte à croire que le propriétaire du petit dépôt était Liégeois.

Si maintenant l'on veut bien se rappeler que vers 1481, le cruel Guillaume de La Marck, réfugié à la cour du roi de France Louis XI, en avait obtenu des soldats et de

(1) Ces trois pièces étaient enveloppées d'un morceau de linge.

l'argent ; et que comptant sur l'appui des partisans qu'il entretenait à Liège, il se dirigeait vers cette ville ; si de plus on tient compte de ce qu'après avoir traversé la forêt des Ardennes, La Marck réunit autour de lui des bandes de mercenaires et de bandits, auxquels il donna pour uniforme une casaque rouge portant, brodée sur la manche, une hure de sanglier ; si l'on veut bien, disons-nous, se rappeler ces événements, on concevra sans peine que les habitants des campagnes, effrayés de l'approche de ces bandes de pillards, s'empressaient d'enfouir leur petit trésor.

Victime sans doute des événements, le propriétaire du dépôt ne put reprendre son bien après la guerre, et nous sommes ainsi conduit à conclure que le petit vase en poterie commune, contenant la trouvaille de Horion, a dû être enfoui en 1481 ou au commencement de 1482, peu de temps avant l'assassinat de l'évêque Louis de Bourbon.

§ 2. — DESCRIPTION DES MONNAIES.

1. — ÉVÊCHÉ DE LIÈGE.

JEAN DE HEINSBERG.

1419-1456.

1. Dans un cercle de douze lobes perlés, l'écu de Heinsberg à quatre quartiers, incliné vers la gauche et surmonté d'un heaume orné, coupant la légende. — * —
IOHES x EPE x LIEO x DVX x BVLO x C x
LOSS.

Rev. Dans un cercle de seize lobes réunis par des perles, une croix pattée traversant la légende et portant

l'écusson de Heinsberg à cinq quartiers. — $\text{MON}\epsilon'$ —
 $\text{NOVT} \times$ — $\text{FTCTT} \times$ — $\text{h}\text{TSS}\epsilon'$.

Gros à l'écu heaumé. D. 30^{mm}.
 4 exemplaires.

De Renesse, pl. XI, n° 4.
 Perreau, n° 47.

La légende du droit diffère de celle citée par ces deux auteurs, car on y lit clairement $\text{EP}\epsilon$, puis $\text{L}\epsilon\text{O}$ et non pas $\text{EPS} \times \text{L}\epsilon\text{O}$.

2. Croix pattée coupant la légende et portant un grand écusson de Heinsberg à cinq quartiers. — $\cdot \text{O}' \times \text{DE} \times$
 — $\text{h}\epsilon\text{I} \cdot$ — $\text{SB} \times \text{EP} \times$ — $\text{L}\epsilon\text{O}$.

Rev. Le perron sur trois degrés. $\text{MON}\epsilon\text{T}\text{T} \text{NOVT}$
 $\text{FTCTT} \text{h}\text{TSS}$.

Double denier noir. D. 24^m.
 3 exemplaires dont 2 frustes.

De Renesse, pl. XI, n° 7.
 Perreau, n° 34.

LOUIS DE BOURBON.

1456-1482.

3. L'écusson de Bourbon remplissant tout le champ. \clubsuit
 $\text{LVDO} \times \text{ELE}\epsilon \times \text{L}\epsilon\text{O}$ $\times \text{OVX} \times \text{EO}\text{O}$
 $\times \text{LOSS}$.

Rev. Croix pattée traversant la légende et portant, au centre évidé, la lettre L; dans chaque canton une fleur de lys. — $\text{MON}\epsilon \times \text{LV}$ — $\text{ELE}\epsilon \times \text{L}\epsilon$ — $\text{O} \times$
 FTCTT — $\times \text{h}\text{TSS}\epsilon\text{L}$.

Patard d'argent. D. 30^m.
 26 exemplaires de très-bas aloi.

De Renesse, pl. XIV, n° 6.
 Perreau, n° 7.

4. Dans un champ semé d'étincelles deux petits écus de Bourbon inclinés, l'un tranché, l'autre taillé, au-dessus le briquet. \dagger $\text{MON}\epsilon\text{T}\text{T} \ast \text{EPI} \cdot \cdot \text{OPI} \ast \text{L}\epsilon\text{O}$
 DIE .

Rev. Croix pattée évidée traversant la légende, au centre de la croix L, dans les cantons une fleur de lys.
— SIM · R — OME · B — DE ·
TV.

Demi-patard ou demi-gros aux
deux écus. D. 20^m.

De Renesse, pl. XV, n° 10.
Perreau, n° 31.

1 exemplaire.

5. Même droit, toutefois la légende commence par ✠.

Rev. Semblable au précédent, mais avec une fleur à cinq pétales au centre de la croix.

1 exemplaire.

6. Deux lions rampant affrontés dans un champ parsemé d'étincelles, au-dessus le briquet. A l'exergue, trois rosettes. * LVDO † DE * BORE † LEO †
DVX * BVL.

Rev. Écusson de Bourbon sur une croix fleuronnée.
✠ S · L · W * F · A * P · O † T · W † D · R †
L · X · V · I · I · I.

Double briquet. D. 27^m.
1 exemplaire.

Variété de de Renesse, pl. XV,
n° 9.

Variété de Perreau, n° 18.

7. Lion rampant, à queue nouée et fourchée, s'appuyant sur l'écu taillé de Bourbon incliné à dextre. * MO †
EPI † L · E · O · D · I · E · N † F · A · T · T · A * H · S · S · E · L · T · I.

Rev. Croix pattée, fleuronnée, évidée sous forme de quatrefeuilles. ✠ B · D · I · E * H · E · R · E · D · I · T · T · I *
I · V · E * L · X · V · I · I · I.

Briquet. D. 28^m.
6 exemplaires dont 2 frustes.

De Renesse, pl. XIV, n° 7.
Perreau, n° 20.

8. Lion naissant sur l'écu taillé de Bourbon incliné à dextre. ⚔ LVDONVIC ꝛ EPS ꝛ LEODIENSIS.

Rev. Croix pattée fleuronnée, évidée en cœur. ⚔ BE-
NEIDIC × HĒREIDITATI × MVE.

Demi-briquet. D. 43^m.
26 exemplaires.

De Renesse, pl. XIV, n° 8.
Perreau, n° 27.

Tous les exemplaires portent la tour au revers au lieu de la fleur de lys, indiquée par de Renesse.

9. Dans le champ, l'écusson taillé de Bourbon.
⚔ LVDONVICVS ꝛ EPS ꝛ LEODIENSIS.

Rev. Croix pattée, évidée portant en cœur une fleur de
lys. ⚔ MON' NOV' FATTA IN HASSLE.

Denier noir. D. 23^m.
Frappé à Hasselt, 45 exemplaires.

Perreau, n° 36, variété.

10. Même écusson et même légende.

Rev. Semblable au précédent, sauf que la pièce sort de
l'atelier monétaire de Curange IN CURING'.

46 exemplaires.

Perreau, n° 44.

Dans ces deux dernières pièces toutes les lettres des légendes ne sont pas toujours visibles; nous avons pu compléter celles-ci au moyen des nombreux exemplaires identiques.

139 exemplaires indéterminés.


II. — COMTÉ DE FLANDRE.

PHILIPPE LE BON.

1419-1467.

DEUXIÈME PÉRIODE, 1430 A 1467.

11. Cavalier armé de toutes pièces, sur un cheval richement caparaçonné, galoppant à gauche; dans l'exergue :
× FLTD × — PHS × DEI × GRX × DVX ×
BVRG × z × COME — S × FLANDRITAE.

Rev. Sur une croix très-ornée, dont les branches sont terminées par des pommes de pin, l'écusson des ducs de Bourgogne, au 1^{er} et au 4^e de Bourgogne moderne, au 2^e et au 3^e de Bourgogne ancien parti de Flandre; sur le tout, en abîme, de Flandre. ✠ SIT × DOMEH ×
DOMINI × BEHEDIOTVON × TMEH × 

Cavalier. D. 28^m.

1 exemplaire.

12. L'écusson du revers précédent occupant tout le champ. ✠ PHS ∘ DEI ∘ GRX ∘ DVX ∘ BVRG ∘
COMES ∘ FLT.

Rev. Croix pattée traversant la légende, portant en cœur une fleur de lys et cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys. ✠ MONET — T ∘ NOVX ∘ C —
OMITIS ∘ — FLTHO —

Plaque ou vierlander. D. 29^m.

1 exemplaire.

CHARLES LE TÈMÉRAIRE

1467-1477.

15. Deux lions rampant affrontés et à queue nouée,


ayant entre eux le bijou étincelant de la Toison d'or ; à l'exergue une étoile. ·K̄T̄ROLVS † DEI † GR̄A † DVX × BVR † CO × ..

Rev. Sur une croix feuillue, dont les branches, terminées par des pommes de pin, traversent la légende, le même écusson que celui du cavalier décrit ci-dessus. — STLVVM × F̄T̄A × POP — VLV × MVV × D̄NE 1474.

Double briquet. D. 26^m.

4 exemplaire.

14. Dans le champ, l'écusson déjà décrit des ducs de Bourgogne (*voir* n° 11). † K̄T̄ROLVS ∶ DEI ∶ GR̄A ∶ DVX ∶ BVRG ∶ CO ∶ FL̄A.

Rev. Croix feuillue évidée, portant en cœur une fleur de lys. † SIM ∶ NOM̄EH ∶ DOM̄IH ∶ BEHE-
DĪMV̄M ∶ 

Double sol. D. 27^m.

2 exemplaires.

15. Le même écusson remplissant tout le champ. † K̄T̄ROLVS ∶ DEI ∶ GR̄A ∶ DV ·····
CO ∶ FL̄A

Rev. Croix pattée traversant la légende, portant en cœur une fleur de lys et cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys. † M̄ONEI — TT̄ ·OV̄T̄ — ∶
CŌMIT̄ — I ∶ FL̄T̄O.

Sol. D. 23^m.

1 exemplaire.

16. Même droit que le sol. ·K̄T̄ROLI ∶ DI ∶
GR̄A ∶ ·····

Rev. Le même que celui du sol, sauf que les branches de la croix ne traversent pas la légende. ·NONETN :
NOT : COMITI : FL.

Demi-sol. D. 48^m.


2 exemplaires assez frustes, dont un rogné.

III. — DUCHÉ DE BRABANT.

CHARLES LE TÊMÉRAIRE.

1467-1477.


17. Saint André debout, la tête nimbée et penchée à droite; il porte la croix. — STANETVS — AN-
DREVS.

Rev. Sur une croix pattée coupant la légende, un écusson écartelé au 1^{er} et au 4^e de *Bourgogne moderne*, au 2^e et au 3^e mi-parti de *Bourgogne ancien* et *Brabant*, sur le tout en abîme de *Flandre*. — KTROL — DX :
BG — BRAB : — z : LI' : .

Florin d'or au St-André. D. 22^m.

Collection du prince de Ligne.

1 exemplaire.

18. Deux lions rampant affrontés et à queue nouée, entre eux le bijou étincelant de la Toison d'or. L'exergue est sans indice. ✠ KTROL : DEI : GRAB : DX :
BG : BRAB : z : LI' : .


Rev. Semblable à celui du n° 15. — STLW : F —
TRAB : PPLM — TW : DNE — T : 1475.

Double briquet. D. 27^m.

1 exemplaire.

19. Autre en tous points semblable, mais de 1476.

1 exemplaire.

20. Léopard rampant, ayant devant lui une patte armée redressée. ✠ ΚΤΡΟΛΙ ∘ ΔΙ ∘ ΟΡ ∘ ∘ ∘ ∘ ΒΓ ∘ ΒΡΑ ∘ Ζ ∘ ΛΙ .

Rev. Croix très-feuillue, les branches terminées par des pommes de pin ; au centre dans l'évidement, un point. ✠ ΒΕΝΕΔΙΟΙ ∘ ΠΙΤ ∘ ΜΕΤ ∘ ΟΝΟ ∘ Τ ∘ 1475.

Demi-briquet. D. 23^m.

4 exemplaire.

21. Droit du n° 14. ✠ ΚΤΡΟΛΥΣ ∘ ΔΕΙ ∘ ΟΡΑ ∘ ΟΥΧ ∘ ΒΓ ∘ ΒΡΑΒ ∘ Ζ ∘ ΛΙΜ ∘ ∘ .

Rev. Le même que le n° 14, mais avec le lion au cœur de la croix. ✠ ΣΙΤ ∘ ΝΟΜΕΝ ∘ ΔΟΜΙΝΙ ∘ ΒΕ- ΝΕΔΙΟΤΥΜ ∘ ΤΜ.

Double sol. D. 27^m.

2 exemplaires.

MARIE DE BOURGOGNE.

1477-1482.

22. Même droit que le n° 17. ✠ ΜΑΡΙΤ ∘ ΔΕΙ ∘ Ο' ∘ ΟΥΟΙΣΣ' ∘ ΒΓ' ∘ ΒΡ' ∘ Ζ ∘ ΛΙ' Ζ.

Rev. Semblable à celui du n° 17, à l'exception que les branches de la croix se terminent par des feuilles de trèfle coupant la légende. — ΣΤΛΥ ∘ ΦΑ — Ο ∘ ΡΡΛΣΩ — ΤΥ ∘ ΟΝΕΙ — Τ ∘ 1478.

Double briquet. D. 27^m.

4 exemplaire.

23. La même pièce, mais avec la main, au lieu de la tour, au droit, et la date 1477 au revers.

2 exemplaires.

On sait que, d'après Verachter, la tour fut employée à l'atelier d'Anvers comme différent monétaire de 1478 à 1480 inclusivement.

IV. — COMTÉ DE HAINAUT.

GUILLAUME IV.

1404-1417.

24. Lion rampant, armé, lampassé et à queue nouée, assis dans l'enclos de palissades dit *Hollansche tuyn*; il tient un écu écartelé de Bavière et de Hainaut, la tête traverse la légende. — GVILM : DX : DEI : GR' : COM : h̄TNOIE : h̄OL : z̄ : z̄E'.

Rev. Grande croix pattée, coupant la légende et traversant une épicycloïde à quatre lobes, réunis deux à deux par des trèfles et dont les angles rentrants sont aussi ornés de trèfles. ✱ MONET — T : NOVAT : — FTA : IN : — VALEND' —.

Gros. D. 20^m.

Chalon, n° 137.

Deux exemplaires un peu frustes, dont l'un est surfrappé au revers de la roue de Mayence ou d'Osnabruck.

V. — DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

WENCESLAS II.

1383-1387.

25. Écusson burelé, remplissant tout le champ, au lion passant et portant un petit écusson à l'aigle éployée au chef, de... (?) ✱ WENDEL • ROM • OR' REX
◦ z̄ ◦ BOE.

Rev. Croix pattée, cantonnée de quatre étoiles.
 † MONETA ○ R ··· ○····○ LVCEMB.

Gros. D. 26^m.

4 exemplaire.

ÉLISABETH DE GORLITZ.

1415-1449.

26. Aigle éployée, dont la tête traverse la légende ; de la serre droite elle tient l'écusson écartelé de Bavière et de Hainaut, de la gauche l'écusson du Luxembourg.

— ELIZ AB — DVCE — ·····

Rev. Croix fleuronnée, coupant la légende ainsi qu'un encadrement formé de quatre lobes, réunis deux à deux par des feuilles de trèfle ; dans les angles rentrants une rose. — MON — NOV — LVCE — BVR.

Demi-gros. D. 22^m.

4 exemplaire.

JEAN DE BAVIÈRE.

1418-1425.

27. Écu incliné à senestre, aux armes de Bavière et de Luxembourg, timbré d'un heaume avec lambrequins.

— IOH² ○ DVX ····· FIL ··· IOH² ○.

Rev. Dans un encadrement formé de huit lobes, réunis deux à deux par des perles, une croix pattée, coupant la légende et portant au centre l'écu de Luxembourg.

— MO ····· — ○ NOVX ○ — LVCEMB — BV · G.

Demi-gros. D. 22^m.

4 exemplaire.

VI. — COMTÉ DE HOLLANDE.

PHILIPPE LE BON.

1419-1467.

28. Écusson à sept quartiers du n^o 11, remplissant tout le champ. ✠ P^hS ∴ OE ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ DVX ∴ BVR C ∴ h^oL.

Rev. Croix pattée évidée, cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys; dans l'évidement . . . (?) · SIT ∴ N ∴ ∴ DOMIN ∴ ∴ ∴

¹/₈ de plaque ou vierlander. D. 16^m.

1 exemplaire assez fruste.

MARIE DE BOURGOGNE.

1477-1482.

29. Dans un encadrement formé de quatre lobes, réunis deux à deux par de petits angles saillants, la lettre gothique Ω portant le bijou de la Toison d'or. ✠ MARIAN + DVAISSAN ∴ ∴ ∴ MIT × h^o.

Rev. Croix double fleuronnée, portant en cœur une fleur de lys. ✠ ∴ ∴ IE * TAN * MEAN * ONO 1481.

Demi-gros. D. 22^m.

1 exemplaire de belle exécution.

30. Même droit, sans le bijou, gravure moins soignée et Ω plus grand. ✠ ∴ IT * DVAISSAN * BG * CO * h^o.

Rev. Croix fleuronnée, centre illisible. ✠ ∴ ∴ IE * TAN * MEAN * ONO 1481.

1 exemplaire.

31. Droit fruste. · MTRIT * COMITISSA *
hO.

Rev. Des traces d'une croix fleuronnée. ✠ IN *
NOMINE * DOMINI *.

Quart de gros. D. 49^m.

1 exemplaire.

VII. — DUCHÉ DE GUELDRES.

ARNOUL D'EGMONT.

1423-1473.

32. Dans le champ deux heaumes; celui de droite est couronné et a pour cimier des plumarts, celui de gauche n'a pas de couronne et son cimier est un griffon (?) issant. ✠ ARNOLO ? DVX : GEL : IVL : COMES : ZVT.

Rev. Croix pattée, coupant la légende et portant en cœur l'écusson de Gueldre. Dans les cantons les lettres :
R — R — S — T — ✠ MONE — TT : NOV
— T : GELR — ENSIS.

2 exemplaires. D. 30^m.

CHARLES LE TÊMÉRAIRE.

1467-1477.

33. Lion issant, à l'exergue cinq rosaces. ♣ K̄T-
ROL x̄ DI x̄ GR̄T x̄ DVX x̄ BVRC x̄ GEL.

Rev. Croix fleuronnée et évidée, au centre (?).
♣ BENĒDICT x̄ TIT x̄ MET x̄ DR̄O x̄ 1475.

Demi-briquet. D. 23^m.

1 exemplaire.

34. Lion issant, d'un tout autre type, rien à l'exergue.

✠ ΚΤΡΟΛ ✕ . ΕΙ ✕ ΓΡΑ ✕ ΟΥΧ ✕ ΒΥΡΓ ✕
 ΓΕΛ ✕ .

Rev. Croix fleuronnée, au centre un point. · ΒΕ · ·
 ΔΙΕ ✕ ΠΙΤ ✕ ΜΕΤ ✕ ΟΝΟ † 1476.

1 exemplaire.

MARIE DE BOURGOGNE.

1477-1482.

55. Grand Ω dans un champ limité par quatre lobes,
 réunis deux à deux par de petits angles saillants.
 † ΜΑΡΙΑ ✕ ΟΥΒΙΣΣΑ ✕ ΒΓ ✕ ζ ✕ ΓΕΛΡΙ.

Rev. Croix fleuronnée, évidée au centre en forme de
 quatre lobes. † ΒΕΝΕΔΙΕ ✕ ΠΙΤ ✕ ΜΕΤ ✕
 ΟΜΙΝΙ.

Gros. D. 23^m.

1 exemplaire.

VIII. — PROVINCES-UNIES.

VILLES IMPÉRIALES. DE 1458 A 1474.

GRONINGUE.

56. Double aigle (éployée) tenant de la serre droite
 l'écusson de la ville de Groningue, coupant la légende.
 ✠ ΜΟΝΕΤΑ ∴ ΝΟΥΤ — ΓΡΟΝΙΓΕΣΙΣ.

Rev. Croix pattée, coupant la légende, évidée et por-
 tant en cœur une rose à six pétales. — ΠΝΝΟ — ✕
 ΟΟΜΙΝ — ✕ Ω ✕ ΑΑΑ — Α ✕ ΛXXI.

Gros. D. 28^m.

1 exemplaire.

57. La même pièce, mais avec — ΓΡΟΝΙΓΕΝ-
 ΣΙΣ.

Rev. La lettre G en cœur de la croix. — $\text{ANNO} - \text{DOMIN} - \text{O}^{\circ} \text{CCCC} - \text{LXXIII}$.

4 exemplaire.

38. Même droit avec $\text{GRONINGENS} \times$.

Rev. Même revers que les précédents, mais avec une étoile à cinq pointes en cœur. — $\text{ANNO} \times - \text{DNI} \times \text{O} - \times \text{CCCC} - \times \text{LVIII}$.

Demi-gros. D. 24^m.

4 exemplaire.

BOLSWEERD.

39. Dans le champ double aigle. $\times \text{MONETA} : \text{NOVA} : \text{BOLSVVERDEN}'$.

Rev. Croix pattée évidée, coupant la légende, au centre B. — $: \text{ANNO} - : \text{DOMIN} - : \text{CCCC} \text{CC} - : \text{LXXIII}$.

Gros. D. 27^m.

2 exemplaires.

LEEUWARDEN.

40. Double aigle avec un anneau au-dessus et entre les deux têtes. $\times \text{MONETA} \times \text{NOVA} - \times \text{LEUWERDENS}'$.

Rev. Le même que celui des pièces précédentes, mais avec un quatrefeuilles en cœur. — $\text{ANNO} \times - \text{DOMIN} \times - \text{O} - \text{O} - \text{CCCC} \times - \text{LXXII}$.

Gros. D. 27^m.

4 exemplaire.

DEVENTER.

41. Dans un écusson ordinaire, l'aigle impériale éployée et essorante. Suspendu à la pointe de l'écu, un petit écus-

son à l'aigle, coupant la légende. ✠ ΜΟΝΕΤΑ ×
ΝΟΥΑ — ΔΕ × ΔΑΥΕΝΤΡΙΑ.

Rev. Croix pattée, coupant la légende et portant l'écusson contre-écartelé de Bourgogne ancienne et de Bourgogne moderne, en cœur, de Flandre; dans chaque canton de la croix un anneau. — ΑΝΝΟ — ΔΟΜΙΝ —
Ν ÷ ΑΑΑΑ — LXXIII.

Gros. D. 26^m.

† exemplaire.

42. Dans le champ l'aigle éployée, tenant de la serre droite un petit écu à l'aigle, couché à senestre et coupant la légende. ✠ ΜΟΝΕΤΑ ∶ ΝΟΥΑ — ∴ ΕΝ-
ΤΡΙΑ.

Rev. Le même que celui de la pièce précédente, moins les annelets et le petit écusson en pointe. — ΑΝΝΟ —
· ΗΟΨ · (sic) — ΑΑΑΑ — LXXIII.

Demi-gros. D. 22^m.

† exemplaire.

IX. — SEIGNEURIALES LIMBOURGEOISES.

VINGENT DE MOEURS ET SAWERDEN.

1476

45. Écusson (?) écartelé au 1^{er} et au 4^e de . . . fascé de . . . (?), au 2^e et au 3^e de . . . à l'aigle de . . . (?)
Légende intérieure : VINΑ ∴ MOERS ∶ ΕΙ ∶
ΣΑ — Légende extérieure : ∶ ΜΟ ΝΕΤΑ ∶ ΝΟΥΑ
∶ ΜΟΕΡΣΣΕΝΔΙΣ.

Rev. Dans une bordure de douze annelets à l'aigle biceps, une croix pattée coupant la légende. — ΑΝΝΟ
(sic) — ΔΙ × Ν — ΑΑΑΑ — LXXVI.

Gros. D. 25^m.

Pl. II, n° 1.

† exemplaire.

ADRIEN 1^{er} DE GAVRE,

SEIGNEUR D'ELSLOO.

VERS 1480.

44. Écusson au lion rampant, portant l'écu de Schoonvorst. ✠ ADRIANVS ✕ DE ✕ GAVRENS'.

Rev. Croix pattée, portant en cœur la lettre A.
✠ MONETA ✕ ROT ✕ FATA ✕ EL.

Denier noir. D. 24^m.

Pl. II, n° 2.

4 exemplaire.

NICOLAS VAN DER DONCK,

SEIGNEUR DE BIECHT.

DE 1461 A

45. Écu au lion rampant ; probablement d'or au lion de gueule des de Gavre. TVS ∴ DOMI . . ∴ DE

Rev. Croix pattée, portant en cœur ? ✠ MONETA ∴ ROT (sic) ∴ FAT ∴ BIECH'.

Denier noir. D. 23^m.

Pl. II, n° 3.

4 exemplaire.

Pour ce qui concerne les monnaies d'Elsloo et de Biecht, voy. dans la *Revue belge de numismatique* :

1° La notice de feu Perreau, 2^e série, t. II, pp. 142 à 155 ;

2° L'article de M. Piot, 5^e série, t. I, pp. 299 à 507 ;

3° La notice de M. le baron J. de Chestret, 5^e série, t. III, pp. 65 à 67.

X. — ABBATIALE DE WEERDEN.

CONRAD DE GLEICHEN.

1454-1474.

46. Dans un portail, le buste de saint Ludger, premier évêque de Munster et fondateur (vers 778) de l'abbaye des bénédictins de Weerden, où il fut enterré. Saint Ludger tient, de la main droite, le bâton de la croix et, de la main gauche, la crosse épiscopale. Au bas, coupant la légende, un petit écusson mi-partie de Trèves et de ? (un lion passant). $\text{CONRAD'N} - \text{BBAT' WEL} \approx -$

Rev. Dans un encadrement formé par trois ogives, coupant la légende et réunies deux à deux par des angles saillants, un grand écusson contre-écartelé de Trèves et de Bade. Cet écusson est accosté, en chef : à dextre, d'un petit écu au lion passant, à senestre, d'un petit écu de deux fascés, et en pointe, d'un petit écu en échiquier.

* HONEL — * NOVX * — * WERD' — .

Rader-albus, ou pfenning blanc, d'après le Dr Groote variété D. 24^m.

Pl. II, n° 4.

1 exemplaire.

XI. — DUCHÉ DE LORRAINE.

RENÉ I^{er} D'ANJOU.

1431-1453.

47. Écusson à cinq quartiers, remplissant tout le champ. ✠ RENATI * DVX * BARREN * Z
(sic) * LOH * Ω.

Rev. Epée en pal, coupant la légende ; à dextre, un barbeau accosté et surmonté de trois croisettes ; à senestre,

un alérion. — MONETA * FLET — T * IN
* DANONIO.

Gros. D. 23^m.

Pl. II, n° 5.

4 exemplaire.

48. Même droit, une étoile termine la légende.

Rev. Même revers, mais la légende se termine par :

· · · · IN * S * MIHELITLI (Saint-Mihiel).

3 exemplaires un peu frustes.

XII. — VILLE DE BALE.

49. Écusson de Bâle dans un grénétis. ✠ MONETA
◦ NO ◦ BASIL · ·

Rev. Dans le champ, croix vidée. ✠ SALVE ◦
REGINA ◦ MISE · ·

4 exemplaire. D. 46^m.

Pl. II, n° 6.

XIII. — TYROL.

SIGISMOND.

1439-1496.

50. Croix pattée, traversant la légende et surchargée
d'une autre plus petite, subdivisant également les cantons.

✠ SI — GIS — MVR — DVS.

Rev. Dans le champ, une aigle éployée. ✠ COMES
* TIROL †.

D. 48^m.

Deux exemplaires se complétant pour permettre la lecture des légendes, mais toutefois de frappes différentes.

XIV. — DUCHÉ DE SAVOIE.

LOUIS.

1440-1465.

51. L'écu de Savoie dans un cercle trilobé. ✠ LVΘ
(sic) OVIÆVS ✕ ΘVX * ΣΤΒΤVΘΙΕ ‡ ΕΗΑ.

Rev. Croix potencée dans un quatrelobes, dont les angles rentrants sont unis au centre par des nœuds de Savoie. ✠ ΜΤΡΕΗΙΟ ✕ ΙΝ ✕ ΙΤΑΛΙΑ ✕ ΠΡΙΝ-
CEPS.

Sol. D. 27^m.

1 exemplaire.

XV. — FRANCE.

CHARLES VII.

1442-1461.

52. Écusson de France dans un cercle trilobé, dans chaque lobe une couronne. ✠ ΚΤΡΟΛVΣ * FRΑΝ-
COPVΜ * R · X.

Rev. Croix pattée dans un cercle de quatrelobes, can-
tonnée de deux couronnes et de deux fleurs de lys.
✠ SIT * NOMEN * DNI * BENEDICTVIII
(sic).

Double gros ou blanc, frappé a Paris. D. 28^m.


1 exemplaire.


53. Demi-gros du même, assez fruste, le point secret sous la quatrième lettre (Montpellier).

1 exemplaire. D. 22^m.

LOUIS XI.


1461-1483.


54. Écu aux trois fleurs de lys, couronné et accosté de fleurs de lys également couronnées.  LVDOVICVS : DEI : GRATIA : FRANCORVM - ; REX.

Rev. Dans un quatrelobes, une croix triple fleuronnée, évidée en cœur, dans les cantons une couronne.  XRCI ± VINCIT : XRCI : REGNAT : XRCI : IMPRAT.

Écu d'or. D. 27^m.

Magnifique exemplaire frappé à Toulouse, remarquable encore par la croix de Lorraine, qui termine le premier mot de la légende du revers et par l'incorrection des mots: REGNAT et IMPERAT.

55. Trois fleurs de lys dans un trilobe, au-dessus un nœud sous forme de rosette.  LVDOVICVS : FRANCORVM : A (sic) REX :

Rev. Croix pattée dans un cercle formé de quatrelobes.  SIT : NOMINE : DOMINI : BENEDICTVM :

Gros frappé à Angers. D. 25^m.

XVI. — DUCHÉ DE BRETAGNE.

FRANÇOIS I^{er}?

1442-1450.

56. Écusson aux armes de la Bretagne
BRITORVM · DVX.

Rev. Dans une croix triple fleuronnée, la lettre R en

cœur ; un point dans chaque canton près de l'évidement
quadrilobé. ✠ SIM : NOMEN : ONI : BENE-
DICTVM *.

Double gros. D. 23^m.

4 exemplaire.

XVII. — ANGLETERRE.

HENRI VI.

57. Dans un cercle, composé de neuf lobes réunis
deux à deux par des feuilles de trèfle, une tête de face
couronnée avec deux épaisses touffes de cheveux à droite
et à gauche. ✠ HENRIC ꝛ DI ✠ GRA ✠ REX ✠
ANGLIE . ✠ FRANCA.

Rev. Croix pattée, traversant les deux légendes, dans
chaque canton trois bezants. — Légende intérieure :
— CIVI — TAS ꝛ — LON — DON ꝛ. — Légende
extérieure : — ✠ POSVI ° — DEVM ꝛ T —
DIVTOR — E ✠ MEV . .

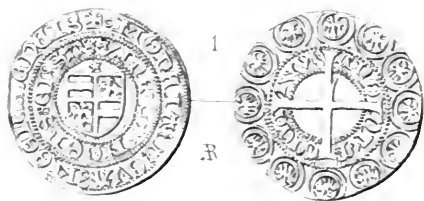
Double gros. D. 23^m.

1 exemplaire.

Liège, 1876.

CH. COCHETEUX,

Colonel du génie.



6

